

Pour tous les nouveaux adhérents nés après 2005 et pour toutes réinscriptions (COTISATIONS 2020/2021 A JOUR), nous mettons en place une réduction de 30% sur la cotisation et la FFJDA met la licence à 20 EUROS pour l'Eveil JUDO. Pour tous nouvel adhérent né après 2005 s'adresser au bureau lors de l'inscription.

Cotisations

	1er Adhérent			2eme Adhérent			3eme Adhérent			4eme Adhérent		
	Nom			Nom			Nom			Nom		
	Prénom			Prénom			Prénom			Prénom		
Taiso	cotisation	90,00 €		cotisation	70,00 €		cotisation	60,00 €		cotisation	60,00 €	
	cotisation remisée 30%	63,00 €		cotisation remisée 30%	49,00 €		cotisation remisée 30%	42,00 €		cotisation remisée 30%	42,00 €	
Ju-jitsu	cotisation	90,00 €		cotisation	70,00 €		cotisation	60,00 €		cotisation	60,00 €	
	cotisation remisée 30%	63,00 €		cotisation remisée 30%	49,00 €		cotisation remisée 30%	42,00 €		cotisation remisée 30%	42,00 €	
Eveil judo 4-5 ans 5-6 ans	cotisation	90,00 €		cotisation	70,00 €		cotisation	60,00 €		cotisation	60,00 €	
	cotisation remisée 30%	63,00 €		cotisation remisée 30%	49,00 €		cotisation remisée 30%	42,00 €		cotisation remisée 30%	42,00 €	
Judo 6-9 ans, 10-13 ans Adultes	cotisation	150,00 €		cotisation	120,00 €		cotisation	100,00 €		cotisation	100,00 €	
	cotisation remisée 30%	105,00 €		cotisation remisée 30%	84,00 €		cotisation remisée 30%	70,00 €		cotisation remisée 30%	70,00 €	
Pass' Sport*	remise	-50,00 €		remise	-50,00 €		remise	-50,00 €		remise	-50,00 €	
Total cotisation par adherent												
											Total cotisations :	

* Le **Pass'Sport** s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Licences

Licences	Licence Eveil	20,00 €		Licence Eveil	20,00 €		Licence Eveil	20,00 €		Licence Eveil	20,00 €	
	Licence	40,00 €		Licence	40,00 €		Licence	40,00 €		Licence	40,00 €	
											Total Licences :	

	Montant	Mode de règlement Virement ou cheque ?	Date
Licence			

La licence doit être payée à la prise de celle-ci avec un règlement à part

Cotisation		Mode de règlement Virement ou cheque ?	Date	Echéancier (Oui/Non)	N° de Cheque
				Septembre	
				Octobre	
				Novembre	
				Décembre	

Le règlement échancé n'est possible que par cheque. Les 4 cheques sont remis à l'inscription.

Les cheques et virements sont à faire à l'ordre du **STADE VERNOLIEN JUDO**.

indiquer sur l'intitulé du virement nom et prénom du pratiquant ainsi que le motif du règlement (licence ,cotisation, kimono ou autre)

IBAN STADE VERNOLIEN JUDO FR76 1027 8375 5500 0111 4440 197

BIC CMCIFR2A